

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc, dans le cadre de la préparation à la **candidature au label Pays d'Art et d'Histoire du Mont-Blanc « Le Pays du Mont-Blanc – berceau mondial du tourisme de montagne »**, et d'un dispositif Espace Valléen qui permet de bénéficier de subventions pour une maîtrise d'ouvrage portée en alternance par les deux communautés de communes, recrute pour une durée de 2 ans et sous la responsabilité du Directeur des Affaires Culturelles :

Un chargé de mission Patrimoine, gestion du projet Pays d'Art et d'Histoire (H/F)

Cadre d'emplois des assistants de conservation (cat B.) ou des attachés de conservation (cat.A)

Le Pays du Mont-Blanc est un territoire doté d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel à préserver et à valoriser. Le programme d'actions Espace Valléen de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc répond à un objectif de diversification de l'offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire. En complément des structures culturelles existantes, la candidature au label « *Pays d'Art et d'Histoire* » repose sur un projet culturel de territoire, élaboré en 2017-2018.

L'enjeu du dossier de candidature est d'explicitier ce projet et de montrer la place que les responsables politiques entendent réserver à la conservation, à la valorisation et à la prospection en terme de « Patrimoine bâti et immatériel », ainsi qu'à la qualité du cadre de vie et des paysages. Le projet sera conçu et mis en œuvre en lien avec l'ensemble des services compétents dans les domaines de la culture, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'éducation...

Missions

Préparer le dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

Rédiger les différents dossiers de candidature en lien avec la DRAC :

- Fiche n°2 , sur le volet Aménagement, Urbanisme et Paysage, en lien avec les différents services Urbanisme des 14 communes du territoire : « recensement (...) des politiques d'urbanisme, des patrimoines bâtis et paysagers, des protections paysagères, et des politiques du territoire concernant la qualité du cadre de vie » qui comprend une analyse et une vision globale des planifications territoriales dans leur volet patrimonial (cartes communales, POS, procédures en cours de révision des PLU des Communes, projet de PLUi, de SCOT...), dans leur volet énergétique (politique énergétique, incitations financières à l'entretien du bâti) et d'amélioration du cadre de vie (OPAH, règlements de publicité...), ainsi que le volet Paysage (outils de gestion, chartes paysagères, protections et valorisation..)
- Fiche n°3 sur « plan type du dossier de candidature » : rédiger le dossier final de candidature pour un dépôt fin 2019, préparer les conventions entre l'État et la CC, ainsi qu'entre les 2 CC, préparer le passage en comité national des VPAH

Coordonner les acteurs participants au projet

- Organiser et suivre les COS, COPIL et COTECH du projet
- Structurer le schéma d'organisation du futur label
- Préparer les budgets du futur PAH
- Mettre en œuvre le label, dès son obtention

Organiser les actions de préfiguration du PAH

- Réaliser les programmes d'actions et de visites du patrimoine « Carnet de Rendez-vous au PMB »
- coordonner les actions de valorisation des patrimoines (réunions associations et professionnels)

Objectifs

- une mise en œuvre de la stratégie cohérente « Nature, Culture, Patrimoine » à travers plusieurs projets
- une labellisation d'excellence en matière culturelle, patrimoniale et architecturale en complément des labels touristiques et environnementaux existants sur notre territoire ;
- un outil fédérateur entre les collectivités et les nombreuses associations du patrimoine présentes sur notre territoire, pour valoriser la spécificité d'une identité montagnarde locale ;
- un outil ambitieux, de prospectives et d'expertises sur l'aménagement du territoire, créant de la transversalité entre services (culture, tourisme, urbanisme, architecture, éducation, etc) ;
- une étape utile, de reconnaissance nationale et internationale, de l'Alpinisme de style alpin au patrimoine immatériel de l'UNESCO et du classement du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'Humanité

Profil

- Formation supérieure dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de l'architecture ou de l'urbanisme
- Connaissance des enjeux, des évolutions et du cadre réglementaire des politiques publiques locales dans ces domaines d'activités
- Expérience en conduite de projet
- Connaissances des politiques et orientations mises en œuvre dans le cadre d'un PAH
- Rigueur, réactivité et autonomie
- Qualités rédactionnelles et capacité de synthèse et d'analyse

Contact : Arnaud LEDRU, Directeur des Affaires Culturelles, 04-50-53-75-08

Date limite de dépôt des candidatures : 16 janvier 2019

Poste à pourvoir dès que possible

Lieu de travail : Chamonix avec mobilité sur les différentes communes

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, par courrier à CCVCMB, Direction des Ressources Humaines, place du triangle de l'amitié, 74400 Chamonix Mont-Blanc ou par mail à emploi@chamonix.fr